

I. Contexte et justification

Créée en 1999, l'Alliance Burundaise contre le sida et pour la Promotion de la Santé, ABS en sigle, est un collectif de plus de 100 associations burundaises intervenant dans la lutte contre le sida et pour la promotion de la santé. Elle a été officiellement agréée en 2002 comme association sans but lucratif. L'Alliance Burundaise contre le Sida s'est dotée des organes nécessaires pour le fonctionnement d'une ASBL. Une assemblée générale composée de tous les représentants des associations membres se réunit une fois par an au mois de mars. Un conseil d'administration composé de 11 membres se réunit une fois par trimestre. Au niveau décentralisé, l'ABS compte quatre (4) délégués régionaux qui jouent le rôle de coordination des actions du collectif qui sont réalisées en collaboration de ses organisations membres. Ce montage institutionnel assure au collectif une assise communautaire et fortement implantée depuis la colline jusqu'au niveau national. De plus, le fonctionnement de ces organes est fondé sur **une culture de redevabilité et de gouvernance participative, inclusive et transparente.**

La gestion quotidienne du collectif est déléguée à une Direction Exécutive disposant d'un personnel qualifié et des moyens financiers et techniques nécessaires pour la réalisation de sa mission. Au niveau opérationnel, l'ABS opère sur terrain par la **stratégie du faire-faire** qui consiste à confier les prestations de terrain aux partenaires de mise en œuvre qui sont essentiellement choisis parmi les associations membres, tandis la Direction Exécutive se réserve le rôle d'accompagnement, de supervision et de suivi & évaluation.

Le collectif ABS par ses objectifs facilite la création d'un cadre approprié pour faciliter la collaboration et la complémentarité entre les associations membres en vue d'une meilleure efficacité dans la réponse communautaire; coordonner et harmoniser les différentes interventions des associations membres; renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des associations membres en vue d'atteindre leurs objectifs; Faire le plaidoyer auprès du gouvernement et partenaires financiers et enfin, Mobiliser les ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs du collectif. ABS vient de bénéficier des financements de la part du gouvernement Néerlandais via Alliance Internationale contre le SIDA /IHAA « projet READY » pour une période de 3 ans (2016-2019).

De plus, le collectif ABS est déjà accrédité aux normes et standards de gestion internationaux et est équipée des outils de gestion des subventions (Manuel de gestion des subventions), a mis en place des systèmes et procédures formels de gestion de tous cycles de subventions qui garantissent la transparence et équité. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent appel d'offre pour identifier les organisations membres d'ABS capables de mettre en œuvre le projet READY.

II. CATEGORISATION DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Alliance burundaise contre le SIDA et pour la promotion de la sante (ABS) mobilise des financements des bailleurs de fonds pour mettre en œuvre les activités et programmes.

En fonction de la dimension, les associations sont classées et catégorisées A, B, C, D en fonction de l'envergure des paquets d'activités et pour faciliter la gestion et le suivi des subventions octroyées.

Pour la présente subvention, seules les associations de la catégorie A en bénéficieront.

III. Présentation du projet READY

Le projet READY est un programme de « Droits à la sante sexuelle et reproductive des adolescents de 10 – 19 ans avec un focus sur les Travailleuses de sexe et les adolescents vivant avec le VIH/SIDA. Le programme est financé par le gouvernement Néerlandais via l'Alliance internationale et est exécuté dans 3 pays dont le BURUNDI, l'Ethiopie et l'OUGANDA pour une période de 3 ans.

Au BURUNDI, le programme sera mis en œuvre par le collectif ABS et ses partenaires de mise en œuvre qui seront identifiés.

IV. OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a quatre Objectifs principaux :

1. Renforcer les compétences des adolescents de 10 -19 ans pour les rendre plus résilients et autonomes, plus informés sur leur sante , connaître et peuvent exiger leurs droits.
2. Renforcer les familles et les collectivités à promouvoir les droits à la sante, le bien-être et la sécurité des adolescents et soutenir leur accès aux services.
3. Augmenter la rétention et l'utilisation des services de droits à la sante sexuelle et reproductive chez les adolescents vivant avec le VIH/SIDA de 10 à 19 ans ;
4. Sensibiliser les décideurs pour la prise en compte des adolescents de 10 – 19 ans en matière du VIH/SIDA et droits sexuels et santé reproductive dans la législation y relative.

V. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet READY sera mise en œuvre par les organisations membres d'ABS qui ont une expérience à travailler avec les jeunes sur les thèmes de la santé sexuelle et reproductive des jeunes qui seront sélectionnées par leurs compétences et expériences. Plusieurs stratégies seront exploitées pour atteindre les adolescents notamment :

- La stratégie de pairs Education
- Encadrement des jeunes dans les centres conviviaux des adolescents par les jeux, les activités culturels (danses, Formation des jeunes adolescents par la méthode de Tackle Africa ; les jeux vidéo, le dessin, les dialogue entre les adolescents et les parents.

VI. RESULTATS ATTENDUS ET PLAN D'ACTION

A la fin du projet, les résultats suivants seront atteints :

Interventions	IOV	Year 1	Year 2	Year 3	Reach for project
Sensibiliser les adolescents de 10- 19 ans sur le VIH et la santé sexuelle et reproductive dans la communauté par les pairs éducateurs par les groupes de paroles, visites à domicile, jeux attractifs, clubs des jeunes.	Nombre d'adolescents sensibilisés	6900	10 000	10 000	26 900
Faciliter la référence des adolescents aux services VIH et SSR et le bon suivi	Nombre d'adolescents référés	2070	3000	3000	8070
Organiser des groupes de parole sur la SSR des adolescents	Nombre de séances	0	120	120	360
	Nombre des participants des adolescents	0	2400	2400	7200
Former 5 adolescents par centre sur le leadership, le VIH en matière de plaidoyer sur la SSR	Nombre d'adolescents formés		15	15	45

Outcome 2: Families and communities promote the rights, health, wellbeing and security of adolescents and support their access to services

Interventions	IOV	Year 1	Year 2	Year 3	Reach for project
Organiser des séances de dialogue entre parents et adolescents sur les DSSR/VIH	Nombre de dialogues	120	192	192	528
	Nombre d'adolescents	1200	1920	1920	5280
	Nombre de parents	1200	1920	1920	5280

Outcome 3: Increased use of and retention in adolescent-responsive HIV and SRHR services

Interventions	IOV	Year 1	Year 2	Year 3	Reach for project
Organiser des séances d'éducation thérapeutiques des adolescents PVVIH	Nombre des séances	108	120	120	360
	Nombre de participants	2160	2400	2400	7200
Formations des prestataires		0			
Organiser des séances d'éducation sur la SSR des adolescents	Nombre de séances	108	120	120	360
	Nombre des participants des adolescents	2160	2400	2400	7200
Impliquer les adolescents dans le monitoring des services	Nombre d'adolescents impliqués	30	40	40	120

Outcome 4: Improved accountability amongst policymakers for adolescent HIV and SRHR

M	IOV	Year1	Year 2	Year 3	Reach for project
Former des jeunes champions (10 ans jusqu'à 25 ans) sur le plaidoyer en faveur des adolescents affectés ou vivant avec le VIH	Nombre des jeunes formés	50	25	25	100
Organiser un atelier de lancement des activités du projet	Participants	50			50
Organiser une étude estimative sur le nombre de jeunes vivants avec le VIH/SIDA au BURUNDI par la méthode participative photo Voice	Nombre d'étude réalisée	1			1
Réunion avec les décideurs sur les problèmes des adolescents en matière de SSR et VIH					
Organiser une réunion trimestrielle de restitution des données de l'audit	Nombre de réunion (participants)	1			
organiser une descente d'audit de qualité des données trimestrielles	Nombre de descentes	1			
Organiser une enquête pour connaître l'état des lieux de rétention des adolescents au traitement ARVS	Nombre d'enquête réalisée	1			1

VII. REPARTITION DU BUDGET SUR LES DIFFERENTS VOLETS

Categories	Code	R1	R 2	R3	R 4	Total budget/dollars
Salaires et charge salariales	lsa	27,191.50	1,942.25	1,942.25	7,769.00	38,845
Assistance Technique	las	-	-	-	4,464.00	4,464
Appui aux subventions	iog	27,982.00	6,978.00	5,968.00	28,765.00	69,693
Cout administratifs	lof	-	-	-	6,998.00	6,998
Total		55,173.50	8,920.25	7,910.25	47,996.00	120,000.00

VIII. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Le projet sera implanté dans 2 provinces choisies pour 2 critères :

- Le taux de séroprévalence élevé et zone d'action du projet Link up en phase de clôture pour consolider les acquis et les bonnes pratiques à travailler avec les jeunes sur la santé sexuelle et reproductive/ VIH.

Pour la période de Juin à Décembre 2016, 3 organisations seront identifiées par une procédure transparente dans 3 provinces pilotes dont BUJUMBURA MAIRIE, RUMONGE et MAKAMBA. Une extension dans d'autres zones est prévue pour l'année 2017-2019.

IX. Population cible

Le groupe cible du projet est les adolescents de 10 à 19 ans affectés et infectés par le VIH/SIDA.

X. ROLE ET RESPONSABILITE

Les activités seront mise en œuvre par les associations de mise en œuvre membres d'ABS identifiées par une procédure transparente de sélection. Ces organisations vont signer un contrat d'accord de subvention avec ABS.

ABS s'occupera des activités de suivi et Evaluation, de renforcement de capacités, de rapportages et de supervision formative.

CRITERES DE SELECTION

La grille de notation pour la sélection des Partenaires de mise en œuvre

I. Identification de l'organisation

Nom de l'organisation soumissionnaire.....

II. critères exclusifs

Avant l'analyse, il faut vérifier l'éligibilité de l'organisation soumissionnaire. La vérification préalable des éléments d'éligibilité est une condition de poursuite du processus d'évaluation de l'organisation et de son dossier.

Les critères d'exclusion se basent sur les contenus des documents de référence susceptibles de fournir les informations contenues dans le tableau en bas :

Critères	Eléments d'exclusion	Constat		Observations/documents de référence
		OUI	NON	
Gouvernance, gestion de risques et devoir de rendre compte	Antécédents de malversation, détournement, mauvaise gestion ou Evaluation non satisfaisante au cours de 3 dernières années par ABS.			Se référer aux rapports écrits comme preuve.
	Absence de rapports/ Ne pas être en ordre avec les Projets financés via ABS (Rapports techniques et financiers non validés ou non disponibles)			Se référer aux rapports écrits comme preuve
Existence légale, conformité à la législation: statut juridique, personnalité morale	Inexistence de l'ordonnance d'agrément.			Ordonnance annexée à la proposition
	Existence légale de moins de trois ans au Burundi			Ordonnance ou document d'agrément annexé
	Ne pas être opérationnel au moment de l'appel à propositions.			Prouver l'opérationnalité (budget et taux d'exécution) au cours de l'année 2016

Décision du comité interne d'analyse:

Continuer l'analyse	OUI	NON

III. Les critères d'évaluation.

La grille de notation consiste à donner une note chiffrée aux critères. Chacun des critères est évalué à partir des sous critères définis en bas. La notation d'un critère résulte de la somme des notes attribuées aux sous critères. La note sera déterminée de manière consensuelle par l'ensemble des membres du comité et non par la moyenne des notes attribuées par chaque membre du comité de sélection.

Les membres du comité attribueront une note (score) comprise entre 0 et 5, conformément à l'échelle d'appréciation suivante :

En cas de réponse « non » à la question posée ou en cas d'absence du sous-critère : 0

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
I.	Conception et pertinence de l'offre.				
1.	Le profil de l'organisation (identité, nom et Type de structure, contacts et coordonnées importantes ; les thématiques d'intervention/domaines d'action. Les cibles des interventions et les zones géographiques d'intervention. Les capacités logistiques /matériels bureautiques et le partenariat/partenaires et financements ;		22		
1.1.	Moyens de communication				
1.1.1.		Adresse précise?	1		
1.1.2.		Téléphone	1		
1.1.3.		Téléphone et E-mail du premier responsable ?	1		
1.1.4.		E-mail de l'organisation?	1		
1.2.	Cohérence entre le Mandat de l'organisation et le projet objet de soumission				

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
1.2.1.		Le but et/ou missions ?	1		
1.2.2.		Objectifs de l'organisation ?	1		
1.2.3.		Domaines habituels d'intervention/action et population cibles ?	1		
1.2.4.		Population ciblée	1		
1.3.	Moyens logistiques et bureautiques				
1.3.1.		L'existence d'un local de travail pour l'organisation (siège social) ?	2		
1.3.2.		Existence d'un moyen de déplacement Nombre de véhicules fonctionnels, motos.	2		
1.3.3.		Nombre d'ordinateurs fonctionnels.	2		
1.4.	Expertise dans le VIH et Sante sexuelle et reproductive.				
1.4.1.		Année d'implication dans la lutte contre le VIH et sante sexuelle et reproductive (minimum 3 ans)	2		
1.4.2.		Nombre de projets de lutte contre le VIH et sante sexuelle mis en œuvre.	2		
1.4.3.		Echelle d'intervention (national, régional, provincial, local)	2		
1.5.	Partenariats				

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
1.5.1.		Existence des partenaires financiers de l'organisation ? (2 partenariats)	2		
2.	La démonstration de la compréhension des activités par l'organisation.		3		
2.1.		Y-a-t-il lien entre les 'offre du soumissionnaire et les objectifs et les services spécifiés dans l'appel d'offre de services ?	1		
2.2.		Les résultats attendus sont-ils cohérents avec le programme READY ?éligible et quantifiés ?	1		
2.3.		La durée de l'intervention permet-elle d'atteindre les objectifs du projet ?	1		
3.	Le schéma de mise en œuvre du programme, approche basée sur les résultats et cartographie des interventions de l'organisation (par région, par ville, par quartier, quelles organisations vont mettre en œuvre quelles activités du programme READY ?		18		
3.1.		Les activités sont-elles réparties par commune ?	4		
3.2.		Y a-t-il une répartition claire des tâches ? (Qui fait quoi ?)	5		
3.3.		Les moyens (humains, logistiques et financiers) à mettre en œuvre sont-ils clairement définis ?	4		
3.4.		La stratégie de mise en œuvre est-elle clairement définie ?	5		

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
4.	Prise en considération de la dynamique de l'épidémie		2		
4.1.		Les zones choisies sont-elles prioritaires ?	1		
4.2.		L'organisation a-t-elle ciblé le groupe de population prioritaire ?	1		
5.	Préservation de l'engagement communautaire et Garantie de la disponibilité des services pour les bénéficiaires dans une logique de fourniture de paquet de services et combinaisons d'interventions complémentaires.		12		
5.1.		Les bénéficiaires ou leurs représentants seront-ils impliqués dans la mise en œuvre (ex stratégie de mise en œuvre) ?	4		
5.2.		La stratégie prend-elle en compte les initiatives de groupements communautaires de personnes vulnérables (adolescents PVVIH adolescent TS)	4		
5.3.		L'organisation a-t-elle l'expérience de travail ou appartenance aux groupes bénéficiaires Jeunes et adolescents ?	4		
6.	Définition des services en partenariat avec le système de santé		8		

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
6.1.		L'organisation envisage-t-elle une collaboration avec une structure publique de santé (collaboration formalisée) ?	3		
6.2.		Le système de référence et contre référence entre l'organisation et les autres structures est-il décrit ?	3		
6.3.		Les outils à utiliser sont-ils décrits ?	2		
II. Evaluation des Compétence managériales et financières.					
7.	Gouvernance de l'organisation et gestion du staff		12		
7.1.		Les réunions du Conseil d'Administration, Conseil de direction ou Comité Exécutif se tiennent-elles régulièrement (existence de PV signés, statut, Règlement d'Ordre Intérieur) ?	4		
7.2.		L'organigramme de l'organisation est-il établi ?	4		
7.3.		Le personnel dispose-t- il d'un contrat de travail écrit ?	4		
8.	Gestion financière		19		
8.1.	Outils et organisation de la gestion				
8.2.		Existence du/des comptes bancaires ?	1		
8.2.1.		Existence du manuel des procédures administratives et financières ?	2		

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
8.2.2.		Existence d'un logiciel de comptabilité	2		
8.2.3.		Existe-t-il un processus de contrôle interne ?	1		
8.2.4.		Existe-t-il un processus de contrôle externe ?	1		
8.2.5.		Existe-t-il un personnel financier permanent et qualifié pour la gestion financière (Licence, A1 ou A2) ?	2		
8.2.6.		Existe-t-il des rapports financiers internes	1		
8.2.7.		Existe-t-il des rapports d'audits financiers	1		
8.3.	Budget consolidé de l'année précédente et le taux d'exécution.				
8.3.1.		Montant du budget pour l'exercice précédent ?	1		
8.3.2.		Le taux d'exécution du budget de l'organisation pour l'exercice précédent ?	1		
8.4.	Gestion des actifs.				
8.4.1.		Existe-t-il une liste des actifs (inventaire) pour les 3 années précédentes ?	2		
8.4.2.		Existe-t-il un inventaire physique des immobilisations pour les 3 années précédentes ?	2		
8.4.3.		L'organisation dispose-t-elle d'un ou de plusieurs logiciels de gestion ?	2		

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
9.	Suivi-évaluation		8		
9.1.	Collecte et vérification des données				
9.2.		L'organisation a-t-elle une expérience dans la collecte de données (3 dernières années) ?	1		
9.3.		L'organisation utilise-t-elle des outils standards de collecte de données	1		
9.4.		L'organisation a-t-elle un système de vérification de données transmises?	1		
9.5.	Existence d'une composante de suivi-évaluation				
9.6.		Dans ses activités de routine, l'organisation réalise-t-elle des missions de supervision ?	1		
9.7.		L'organisation a-t-elle produit un plan de suivi-évaluation de l'organisation ?	1		
9.8.		Existe-t-il un budget alloué au suivi-évaluation ?	1		
9.9.		Existe-t-il une personne chargée de la composante de planification et suivi-évaluation ?	1		
9.10.		L'organisation a-t-elle de l'expérience dans la préparation des rapports de progrès réguliers	1		

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
		(semestriels ou trimestriels) dans le cadre d'un programme communautaire dans les 3 dernières années ?			
10.	Gestion opérationnelle				
10.1.	Performances de l'organisation, situation des partenaires techniques et financiers de l'organisation au cours des 3 dernières années (stabilité des partenaires, domaine de partenariat technique, stabilité et solidité des contributions financières par bailleurs avec une situation du niveau mobilisé et du niveau dépensé)		18		
10.1.1.		L'organisation a eu des partenaires financiers stables en matière de lutte contre le VIH et Sante sexuelle et reproductive les 3 dernières années (2013-2015).	2		
10.1.2.		L'organisation a géré un montant de 30.000 USD par an pendant les trois dernières années ?	2		
10.1.3.		Existe-t-il un lien ou ressemblance avec les domaines de partenariat et les domaines d'intervention du programme de Sante sexuelle et reproductive pour lesquels l'organisation postule ?	2		
10.1.4.		En dehors des fonds du projet, l'organisation dispose d'un fonds propre (Core Cost) lui permettant de couvrir les frais de fonctionnement ?	2		
10.2.	Coordination et travail en synergie				

	Critères ou rubriques de sélection.	Sous critères	Score max	score obtenu	commentaire
10.2.1.		L'équipe qui assure la mise en œuvre du programme est-elle permanente ?	2		
10.2.2.		A-t-elle une expérience en matière de gestion de projet (minimum 3 ans) ?	3		
10.2.3.		Le niveau de formation de l'équipe de coordination est-elle satisfaisant ? Licence pour le coordonnateur. (Voir CV du staff aligné)	2		
10.2.4.		L'organisation dispose-t-elle d'un plan stratégique ou d'un programme d'action à moyen terme qui intègre les indicateurs de lutte contre VIH et la sante sexuelle et reproductive des jeunes ?	3		

Liste des documents clés à transmettre à la commission interne de sélection

1.	L'Ordonnance d'agrément
2.	Les statuts de l'organisation
3.	Le Règlement d'Ordre Intérieur
4.	Procès-Verbaux des réunions de l'Assemblée Générale et Conseil d'administration ou Comité Exécutif (dernière réunion)
5.	Documents ou lettres de partenariat
6.	Liste du personnel permanent, leur rôle/fonction et qualification ?
7.	Le Manuel des procédures de gestion administrative et financière
8.	Politique de gestion de conflit d'intérêt
9.	Politique anti-fraude
10.	Rapports financiers des 3 derniers exercices
11.	Rapports programmatiques des 3 derniers exercices
12.	Plan d'action de l'exercice en cours

	Critères ou rubriques de sélection.	Score max	score obtenu
A	Conception et pertinence de l'offre.		
1.	Le profil de l'organisation (identité, nom et Type de structure, contacts et coordonnées importantes ; les thématiques d'intervention/domaines d'action. Les cibles des interventions et les zones géographiques d'intervention. Les capacités logistiques /matériels bureautiques et le partenariat/partenaires et financements ;	22	
2.	La démonstration de la compréhension des activités par l'organisation.	3	
3.	Le schéma de mise en œuvre du programme, approche basée sur les résultats et cartographie des interventions de l'organisation (par région, par ville, par quartier, quelles organisations vont mettre en œuvre quelles activités du programme READY.	18	
4.	Prise en considération de la dynamique de l'épidémie	2	
5.	Préservation de l'engagement communautaire et Garantie de la disponibilité des services pour les bénéficiaires dans une logique de fourniture de paquet de services et combinaisons d'interventions complémentaires.	12	
6.	Définition des services en partenariat avec le système de santé	8	
B.	Evaluation des Compétence managériales et financières.		
7.	Gouvernance de l'organisation et gestion du staff	12	
8.	Gestion financière	19	

9.	Suivi-évaluation	8	
10.	Gestion opérationnelle	18	

RECAPITULATIF DE L'ANALYSE

Note Minimal exigée	%
Note obtenue en pourcentage	

Conclusion de la commission	OUI	NON
L'Organisation est sélectionnée		
Commentaires :		

Date de l'analyse:

Noms et signatures des Membres du comité de sélection des organisations de mise en œuvre du projet.

- 1.
- 2.
- 3.

- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.

